



Le 8 avril 2017

à Monsieur le Préfet de Région  
Place St Etienne  
31000 TOULOUSE

Objet : demande de rendez-vous

Monsieur le Préfet,

Depuis décembre dernier, **plusieurs milliers de citoyens de la région** se sont rassemblés, à travers leurs associations locales, au sein du collectif «Toutes Nos Énergies/ Occitanie Environnement ». Nous ne sommes pas un groupe de pression défendant des intérêts particuliers mais **un collectif de vigilance citoyenne sur les biens communs** : eau, sol, air, biodiversité, paysage, car la santé des milieux naturels conditionne la santé des humains.

Depuis des années nos 140 associations alertent les autorités régionales sur les impacts négatifs des projets éoliens industriels qui se multiplient dans les espaces ruraux sensibles d'Occitanie. Il est pourtant nécessaire, plus que jamais, de préserver nos territoires hyper-ruraux qui sont des espaces de vie pour leurs habitants, des espaces économiques à faible densité humaine mais à forte valeur patrimoniale, perçus et fréquentés comme des "poumons verts" par les citadins.

Porté des investisseurs plus soucieux de leurs profits que de transition énergétique, l'éolien industriel se développe anarchiquement dans la région en produisant un cortège de méfaits : mitage du territoire, atteintes au patrimoine naturel et paysager, bouleversement de la vie sociale et économique de zones rurales particulièrement fragiles. Les recettes qu'apporte aux collectivités cette industrie du vent ne compenseront jamais les dégradations qu'elle occasionne.

Nos rencontres avec les services de l'État en charge de l'instruction des projets éoliens, tant au niveau régional qu'au niveau départemental nous ont permis de mesurer la double pression que subissent ces fonctionnaires : celle des engagements - quantitatifs plus que qualitatifs - pris au niveau européen sur les énergies renouvelables et celle, moins acceptable de notre point de vue, des promoteurs qui se donnent tous les moyens pour que rien n'entrave la réalisation de leurs projets.

L'un de vos prédécesseurs, le Préfet Dominique Bur, a reçu notre collectif Midi-Pyrénées le 19 juillet 2010. Lors de cet entretien, il a déclaré :« On avait cru au début que les éoliennes étaient la panacée, on n'en connaissait pas encore tous les effets collatéraux ». Il nous a dit avoir été surpris de la manière chaotique dont tout cela avait été lancé, habitué dans ses fonctions à plus de planification. Il a convenu avec nous que « les enquêtes publiques sont un mécanisme de consultation qui montre aujourd'hui ses limites ». Il a reconnu, enfin, la difficulté d'exercice de la démocratie au niveau très local vu les interactions d'intérêts.

Sept ans après, la situation ne s'est guère améliorée. Les services de l'État en région semblent débordés, tant par le volume des demandes que par la technicité des dossiers, d'où l'absence de vue d'ensemble. Les procédures - qu'elles proviennent des lois, décrets, règlements, circulaires – édictées, sous influence constante des groupes de pression éoliens sont appliquées trop souvent au détriment des territoires (biodiversité, ressource en eau, patrimoine et paysages) et de leurs habitants (aucune évaluation pertinente de l'impact sur les personnes). On ne cherche pas à les faire évoluer ou à les

adapter en fonction des situations locales. Face aux pressions et recours des opérateurs les Préfets sont relativement désarmés, ou peu enclins à résister.

La plupart de nos élus locaux fonctionnent dans un entre-soi excluant tout débat avec les administrés. Ils raisonnent sur un mode purement comptable (faire entrer des recettes), d'où une véritable braderie des territoires, souvent aux limites du déni de démocratie, sans parler de quelques prises illégales d'intérêt, jugées ou en cours d'instruction dans la région. Quant aux habitants, pas ou mal informés, consultés en fin de parcours des projets – uniquement lors des enquêtes publiques – ils sont à terme soumis à des nuisances visuelles et sonores constamment niées ou minimisées, génératrices de stress et des pathologies qui leur sont liées.

Nous avons eu avec le Conseil régional des rencontres sur le terrain (Aveyron, Tarn, Hérault, le 13 juillet 2016) et à l'Hôtel de Région qui nous ont permis d'exposer nos doléances, de faire part de notre connaissance des conditions dans lesquelles s'effectue le développement éolien, de l'expérience accumulée par nos associations implantées dans toute la région, dont certaines depuis plus de 10 ans. Nous avons pu exprimer notre conviction que l'éolien industriel est inadapté à nos contextes locaux et qu'il est temps d'en arrêter le développement.

Mais c'est vers vous que nous nous tournons pour formuler la demande, portée par notre collectif, **d'un moratoire sur le développement de l'éolien industriel** afin d'établir un bilan sincère des résultats et des impacts des installations éoliennes industrielles existant dans la région. Cette pause réfléchie devra permettre de rétablir l'équilibre dans le mix énergétique entre les différentes ressources énergétiques d'intérêt régional (solaire, biomasse, géothermie...). Elle permettra en outre de donner une priorité renforcée aux mesures de sobriété et d'efficacité énergétique. Si l'éolien industriel devait s'avérer absolument nécessaire – après évaluation globale et objective - il devrait être préférentiellement installé dans les zones déjà marquées par l'activité industrielle et non plus dans les milieux naturels et les espaces ruraux qui sont une richesse de la région Occitanie.

Pour aborder avec vous tous ces points, vous apporter des témoignages concrets et vous faire part de nos propositions et attentes, nous vous demandons de bien vouloir recevoir personnellement une délégation de notre collectif régional.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée,

Signé :

Dominique Coujard, Lozère

Danielle Birebent, Haute Garonne

Bruno Ladsous, Aveyron

Françoise Marchand, Hérault

Philippe Gouze, Aude

Marie-Noëlle Moly, Pyrénées Orientales

Emilie Goetschy, Tarn

*Le collectif régional TOUTES NOS ENERGIES / OCCITANIE ENVIRONNEMENT réunit 140 associations œuvrant pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants et, à ce titre, opposées à l'invasion de l'industrie éolienne dans les milieux naturels et les espaces ruraux de la région Occitanie.*

**CONTACT : [toutesnosenergie@laposte.net](mailto:toutesnosenergie@laposte.net) secrétariat : tél 05 63 73 03 28**  
**Adresse postale : TNE/CALELH Hôtel de Ville 81260 Brassac**